



Directrice de publication :
Myriam Cherdel

Rédactrices :
Corinne Richeter
Thérèse Lombard

Informations Municipales



Vœux du Maire

Que l'année 2016 vous permette de garder une bonne santé et soit propice à l'épanouissement de votre vie personnelle, professionnelle et associative. Qu'elle soit une année de joie, bonheur et prospérité.

C'est aussi l'occasion de dresser un bilan rapide des actions écoulées sur la commune.

- En urbanisme, on comptabilise : 10 permis de construire et 1 permis de démolir, 17 déclarations préalables de travaux, 34 certificats d'urbanisme et 47 contrôles de conformités qui ont été effectués par l'adjoint à l'urbanisme, M. Patrick RENAULT.
- En ce qui concerne le nouveau « bâtiment communal », qui accueillera les Services techniques, la livraison est prévue pour cet été. La vétusté, voire la dangerosité des anciens bâtiments, rendait nécessaire la création d'un nouveau centre technique pour que le personnel puisse travailler dans des conditions de sécurité et de sérénité.
- Quotidiennement nous intervenons sur l'ensemble de nos équipements pour les maintenir dans un bon état de fonctionnement, que ce soit par l'intermédiaire d'entreprises extérieures ou par celui des agents des services techniques.

On peut se réjouir des réalisations effectuées en 2015 :

- La restauration de l'ancienne gare du Port-à-la-Duc.
- La mise en place de bornes de sécurité dans le bourg.
- La création du columbarium avec un espace dédié au jardin du souvenir.
- Le mur de l'enceinte du cimetière qui a été partiellement rénové.
- La mise en place d'une aire de jeux pour les enfants.
- Des travaux de mise en place de garde-corps au pont de la Vallée.
- Des aménagements paysagers réalisés aux abords du terrain de foot, au cimetière autour du columbarium, sur le tertre de Montbran, et enfin dernièrement l'escalier derrière l'église.

La Mairie est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h00 à 12h15, et l'après midi sur rendez-vous (fermée le mercredi). Tél : 02.96.41.08.05 / e-mail : mairie@plebouille.fr

L'agence Postale Communale est ouverte du lundi au samedi de 10h00 à 12h00. Tél : 02.96.41.13.40

- FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE du Mercredi 17 au Vendredi 19 FÉVRIER 2016 -

• Un point sur l'Assainissement Collectif :

Concernant le projet de création de la future station d'épuration au Clos-Dams, depuis le début du mandat, nous subissons un blocage par la haute autorité environnementale la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne). Nous avons été contraints de réaliser une étude environnementale. L'enquête publique sur l'étude du zonage d'assainissement collectif, s'est déroulée en juillet et août dernier et je remercie les personnes qui se sont déplacées. Le commissaire enquêteur a rendu un rapport positif au zonage. Malgré cette bonne nouvelle, la station d'épuration n'est pas encore prête à voir le jour, car nous n'avons toujours pas l'autorisation de rejet par la Police de l'eau. Nous comprenons l'impatience des habitants de Montbran et du Temple et nous continuons à nous battre pour faire avancer le projet, qui est d'une importance capitale pour la commune au vu des enjeux environnementaux. Pour le secteur du «Port-à-la-Duc», une réunion publique a eu lieu avec le maître d'œuvre en fin d'année. Nous attendons ses dernières modifications avant de lancer la consultation des entreprises, pour commencer le marché public.

Les projets à venir :

- Terminer la numérotation de maisons pour que tout le monde dispose d'un numéro,
- Refaire un point sur la signalisation routière et des lieux dit,
- Finir le bâtiment communal,
- Rénover la Mairie et l'ancienne école en fonction du budget,
- Restaurer et réparer les statues de la chapelle du temple et de l'église,
- Continuer à entretenir les espaces paysagers et le patrimoine communal,
- Un projet de lotissement pour pouvoir accueillir de nouveaux habitants.

Je suis très attachée au monde associatif qui anime la vie communale grâce aux diverses manifestations et activités qu'il organise et qui offrent aux Pléboullais la possibilité de se rencontrer et de se divertir . Ce travail, vous le faites au service de tous, sans distinction d'âge, de catégorie sociale ou de religion. Je sais ce que représente votre engagement, votre investissement, sans autre contrepartie que la joie de défendre une cause ou de rendre service aux citoyens et je vous en félicite.

Je vous souhaite à tous une excellente année et souhaite longue vie à chacune de vos associations.

La fusion des Communautés de Communes :

La loi (NOTRe) c'est à dire Nouvelle Organisation Territoriale de la République, publiée le 7 août 2015, prévoit une rationalisation de la carte des intercommunalités d'ici au 1^{er} janvier 2017. L'objectif étant que les regroupements de communes correspondent aux bassins de vie des citoyens. Le seuil minimal de chaque intercommunalité a été fixé à 15 000 habitants. La Communauté de communes du Pays de Matignon est concernée par cette réforme, car elle comprend actuellement 11 673 habitants. Monsieur le Préfet des Côtes-d'Armor proposait que la Communauté de Communes du Pays de Matignon fusionne avec la Communauté de Communes de Plancoët-Plélan. Les élus communautaires ont engagé des discussions avec les territoires voisins dès le mois de juin 2014. La Communauté de communes du Pays de Matignon a réalisé deux études de périmètre. La première avec la Communauté de communes de Plancoët-Plélan. Ce qui constituerait après rapprochement un territoire de 27 communes (31 000 habitants). La deuxième étude s'est faite avec six autres intercommunalités: *Arguenon Hunaudaye, Côte de Penthièvre, Lamballe Communauté, Mené, Pays de Duguesclin, Pays de Moncontour*. Après fusion, l'ensemble formerait un territoire de 54 communes pour environ 90 000 habitants. Suite à la présentation de ce projet, les EPCI et les communes avaient, jusqu'au 15 décembre 2015, pour donner leur avis sur le schéma. Les élus municipaux et communautaires du Pays de Matignon ont souhaités continuer à étudier les deux possibilités de rapprochement : Une intercommunalité de Lamballe ou de Dinan. Il a donc été proposé aux conseils municipaux de se prononcer sur la proposition de schéma du Préfet des Côtes d'Armor, à savoir la fusion avec Plancoët-Plélan. La majorité des communes ont émis un avis défavorable sur le projet de ce schéma pour avoir plus de temps de réflexion avant une fusion définitive le 1^{er} janvier 2017.

*Je vous souhaite à nouveau une
excellente année 2016,
une année de bonheur, où la
tolérance prônera sur la haine et la
violence.*

Mme Myriam CHERDEL



Recensement PLÉBOULLE 2016

Le recensement de la population se termine le
20 février 2016.

Si vous n'avez pas encore renvoyer votre formulaire, les agents repasseront pour récupérer les documents. Les habitants peuvent aussi choisir de répondre par Internet, auquel cas les agents donneront un code d'accès au site www.le-recensement-et-moi.fr.

Si l'occupant du logement est absent, il lui faut contacter au plus vite la mairie. Quant aux résidents secondaires qui vivent moins de six mois de l'année à PLÉBOULLE, ils ont la feuille "logement" à remplir et à rendre à l'agent recenseur lors de son passage.



Etat civil



Naissances :

Le **13 janvier 2016** : Oxane PLESTAN (Bourg)

Félicitations aux nouveaux parents



Décès :

Janvier 2016 : Monsieur Robert GUELOU (87 ans)

Toutes nos pensées vont aux familles

Remerciements :

Madame Claudine Rault, ses enfants, ses petits enfants remercient toutes les personnes qui les ont soutenus lors du décès de Christian, par leur présence, leurs messages de soutien ou leurs pensées et les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

La vie des associations

Club de l'amitié

Le club a ses activités tous les jeudis à 14 heures salles des associations (scrabble, belote, triomino etc.)
Les Randos départs tous les jeudis à 14 heures 10 Parking de la salle des associations.

MARDI GRAS Nous fêterons Mardis Gras le jeudi 11 février à 15 heures salle polyvalente, suivi d'un goûter crêpes. Les personnes costumées seront les biens venues.

POUR LE CANADA : Ne pas oublier votre 2 ème acompte de 500 € avant le 22 février à l'ordre de (VISAGE DU MONDE)

COUCOUS : Le dimanche 28 février à 12 heures salle polyvalente de Plébouille. Prix 14 € tout compris.

OUVERT A TOUS

Inscriptions auprès de Mes : DORÉ Arlette 02 96 41 00 00 DAGORNE Odile 02 96 41 07 80

THÉÂTRE-GALLO : Le 12 mars 14 H 30 salle polyvalente de Plébouille

OUVERT A TOUS

Club de Gymnastique

TOUS LES LUNDIS à 20 heures Salle polyvalente de Plébouille

Inscriptions auprès de Madame DAGORNE Odile 02 96 41 07 80 ou sur place.



Depuis 2012, Pôle emploi a engagé de nombreuses évolutions dans son offre de services pour offrir aux demandeurs d'emploi et aux entreprises une plus grande personnalisation dans leur accompagnement.

pole-emploi.fr

A partir du 25 janvier 2016,

- **Pôle emploi modifie ses modalités d'accueil en agence pour intensifier les contacts personnalisés avec les demandeurs d'emploi.** Les lundis, mardis et mercredis et vendredis après-midi, seront réservés à compter de 12h30, aux services personnalisés **sur rendez-vous** : entretiens avec son conseiller, ateliers accessibles sur inscription, accès via des postes réservés au sein de l'agence aux services web proposés sur **emploi-store.fr**. Les usagers seront accueillis avant 12H30 sur rendez-vous ou sans rendez-vous.
- **le demandeur d'emploi effectuera son inscription et sa demande d'allocation sur le site pole-emploi.fr.** En cas de difficulté, il pourra bénéficier d'une aide en ligne et d'une assistance téléphonique. Il pourra également être aidé en agence par les conseillers, afin de s'inscrire sur les bornes internet que nous mettons à disposition.

Toutes ces évolutions, inscrites dans notre projet stratégique Pôle emploi 2020, visent un seul objectif : **accélérer le retour à l'emploi et augmenter la satisfaction des usagers.**

Entretien et taille des arbres / ERDF

Afin de garantir la sécurité des personnes et le fonctionnement des lignes électriques, la réglementation a fixé des distances minimales à respecter entre les plantations des propriétés privées et les ouvrages électriques.

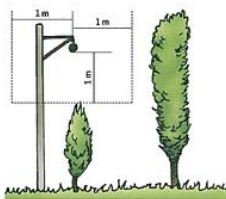
C'est à vous d'élaguer et d'abattre vos plantations situées sur votre propriété afin qu'elles n'empiètent pas sur la voie publique.

Assurez-vous que le développement de vos plantations situées sous une ligne aérienne ne compromettra pas le respect des distances réglementaires de sécurité. N'effectuez aucune plantation ni aucune culture qui puisse être préjudiciable à l'établissement, à l'entretien, à l'exploitation et à la solidité des ouvrages.

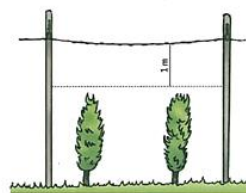
Garantissez à ERDF l'accès à votre propriété pour que l'entreprise puisse prendre en charge l'élagage et l'abattage de vos plantations si nécessaire.

Réseaux basse tension

Réseaux en câble isolé: 230 - 410 Volts

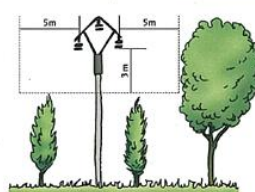


Réseaux en câble isolé:

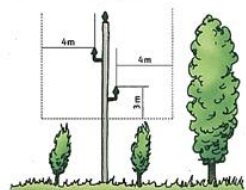


Réseaux haute tension

Sur isolateurs suspendus: 17 500 Volts



Sur isolateurs rigides:



Aucun objet, aucune branche ou personne non habilitée ne doit pénétrer, même accidentellement dans les zones définies ci-dessus (NFC 11-201).

Atelier Parents Enfants : la musique en jeu !!!

2 mars 2016
de 10h à 11h à la
garderie périscolaire
« les petits loups »
à Matignon

Destiné aux enfants de
moins de 4 ans
accompagnés d'un parent.

GRATUIT &
SANS INSCRIPTION



Renseignements : Céline Grouazel - coordinatrice enfance -
02 96 41 25 83 /enfance@ccpaysdematignon.fr



Fresnaye TRAIL

f/fresnayetrail

17 AVRIL 2016 - MATIGNON (22)
INSCRIPTIONS sur www.ikinoa.com

à gagner par tirage
au sort, un
voyage-marathon à
Amsterdam

10 | 16 | 30
KILOMETRES

